

Rapport n°10

Accunsentu per una cunvenzione tripartita è bianninca cù l'associu ARTE MARE

Approbation d'une convention pluripartite et biennale
2023-2024 de soutien aux activités de l'association
« Arte Mare »

L'association «Arte Mare», créée en 2000 à Bastia, contribue à promouvoir le cinéma méditerranéen et le cinéma corse ainsi que la littérature et les arts par le moyen de différentes activités (deux festivals de cinéma, la manifestation Histoire(s) en Mai, des projections toute l'année, des conférences, des rencontres professionnelles, un prix littéraire, des animations scolaires et dans les médiathèques) animées par des personnalités reconnues au plan international et fondées sur l'échange et la proximité.

L'objectif de l'association est de rendre accessible au plus grand nombre la culture sous tous ses aspects, principalement corse et méditerranéenne. C'est pourquoi, dans le cadre de son festival annuel mais également en amont et en aval de cette manifestation, elle organise des rencontres et des projections, ainsi que des actions éducatives à Bastia et en Corse.

L'association souhaite aujourd'hui pérenniser et faire évoluer ses actions dans le domaine du cinéma, en inscrivant notamment ses activités dans une dynamique d'échanges bilatéraux avec des institutions ou festivals des pays ou régions de Méditerranée.

Considérant le caractère structurant du projet de l'association, la Ville de Bastia et la Collectivité de Corse souhaitent s'associer pour soutenir les activités et le projet d'Arte Mare.

Ils proposent l'approbation d'une convention biennale et pluripartite 2023-2024 de soutien aux activités de l'association.

Dans ce cadre, l'association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre dans le cadre de son festival annuel, « U festivale di u filmu mediterraneu », mais également, en amont et en aval de cette manifestation, le projet culturel qui se décline à travers cinq objectifs développés dans la convention jointe en annexe :

- Soutenir et favoriser la découverte d'un cinéma méditerranéen mettant en avant les problématiques politiques, sociétales, philosophiques et morales de pays ou régions de Méditerranée
- Promouvoir et valoriser le cinéma corse dans le cadre de la programmation et en l'inscrivant dans une dynamique d'échanges avec d'autres cinématographies méditerranéennes dans le cadre d'opérations de partenariat et d'échanges bilatéraux avec les institutions et festivals des pays ou régions de Méditerranée

– Mettre en œuvre des actions de médiation culturelle et de sensibilisation au cinéma et à ses métiers notamment vers les jeunes publics et les quartiers prioritaires dans le cadre de l'inscription de l'association dans le dispositif « Les Cités éducatives »

– Promouvoir la littérature méditerranéenne et ses auteurs

– Œuvrer pour la promotion de la langue, de la culture et du patrimoine corse.

Le programme général prévisionnel figure en annexe 2 de la convention et des programmes annuels viendront fixer plus précisément les actions de l'association.

Il est précisé que pour 2023, la Ville de Bastia contribue financièrement aux activités de l'association "Arte Mare" pour un montant de 27 500 €

Pour l'exercice 2024, l'aide de la Ville de Bastia sera fixée par avenant financier annuel.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver la convention biennale et pluripartite 2023-2024 pour le soutien aux activités de l'association ARTE MARE entre la Ville de Bastia, la Collectivité de Corse et l'association ARTE MARE.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention biennale et pluripartite 2023-2024 pour le soutien aux activités de l'association ARTE MARE entre la Ville de Bastia, la Collectivité de Corse et l'association ARTE MARE.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les avenants financiers afférents à l'adoption de cette convention.